**Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

**Rapport d’étape de la feuille de route de l’Afrique**

**Janvier à décembre 2017**

**INTRODUCTION**

Au cours des six derniers mois, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) en Afrique a poursuivi son orientation et posé des jalons spécifiques définis dans sa « Feuille de route 2017 - 2020 ».

La planification et la prise de décisions au cours de la période considérée ont été guidées par les résultats de l’évaluation des progrès. La planification a été également orientée par des mesures correctives formulées dans la première moitié de 2017, et décrites dans le « Rapport d’étape de la Feuille de route, de janvier à juin 2017 ».

Plus précisément, le dernier rapport a indiqué que des progrès avaient été accomplis conformément aux objectifs fixés dans le domaine de la santé et des soins, ainsi que de la réduction des risques de catastrophe. Les éléments qui avaient permis la réussite dans ces domaines d’intérêt ont été renforcés, notamment le maintien de la collaboration à travers des groupes de partage de responsabilités. Divers intervenants ont également été invités à promouvoir le partenariat et la compréhension commune autour du renforcement des capacités de résistance, la lutte contre le choléra et la réponse à la crise alimentaire. Le précédent rapport d’étape indique également que les progrès avaient été modestes au regard des objectifs fixés dans la recherche du logement.

Nous sommes heureux de signaler qu’au cours du dernier mois de l’année 2017, la FICR et la Croix-Rouge luxembourgeoise ont conclu un accord visant à renforcer considérablement les capacités des sociétés nationales à répondre aux besoins de logement. De même, des progrès constants ont été accomplis dans la mise en œuvre des stratégies visant à renforcer la mise en place d’une société nationale de gestion des catastrophes.

**PROPOSTION DE VALEUR ET CONTEXTE**

Dans le dernier rapport, la FICR a reconnu que notre proposition de valeur unique concernant la programmation transfrontalière n’avait pas encore été réalisée. Bien qu’aucun projet transfrontalier n’ait été exécuté dans la deuxième moitié de 2017, que des partenaires du mouvement n’aient pas pu se réunir pour présenter des exposés consolidés permettant de définir une stratégie cohérente et des activités transfrontalières pour le DEVCO et l’ECHO, l’Afrique de l’Ouest, le lac Tchad et l’Afrique australe. Nous espérons que cela annonce des temps meilleurs pour davantage de planification cordonnée entre les sociétés nationales et les financements futurs.

La coordination du mouvement s’est renforcée dans la deuxième moitié de 2017, avec la conclusion des accords pour un « Mouvement unique » au Soudan du Sud et le renouvellement du financement partagé entre le CICR et la FICR dans le nord-est du Nigéria pour 2018.

Notre environnement opérationnel reste déterminé par l’analyse du contexte défini dans la feuille de route. Alors que la crise alimentaire est de plus en plus localisée dans certaines parties de la Somalie et de l’Éthiopie, la situation humanitaire continue de se dégrader au Soudan du Sud, dans le nord-est du Nigéria, en République centrafricaine (RCA) et en Somalie. Dans la deuxième moitié de 2017, la récurrence des situations d’urgence a dépassé nos prévisions. La crise des réfugiés en Ouganda a été aggravée par un nouvel afflux de centaines de personnes fuyant le conflit en République démocratique du Congo (RDC). Elle pourrait atteindre un point de rupture et avoir des conséquences imprévues. Selon le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), il est urgent de mettre davantage de ressources à disposition pour la mise à niveau les capacités d’accueil et l’aide aux nouveaux arrivants. Cela est d’autant plus important que l’Ouganda accueille déjà le plus grand nombre de réfugiés en Afrique — quelque 1,4 million au total.

La survenue d’une épidémie de peste pulmonaire à Madagascar a entraîné une déperdition des ressources, étant donné qu’il s’agissait d’une forme de peste inhabituelle survenant hors de la saison normale de peste (avril).

Si la feuille de route et le rapport font référence à la situation en RDC, ils ne la présentent pas comme un facteur déterminant pour le continent. Pour l’instant, la violence, l’épidémie de choléra, l’effondrement du système de santé, les inondations, le flux de réfugiés et le nombre croissant de personnes déplacées internes font de la RDC le coeur des besoins humanitaires de l’Afrique centrale et peut-être le pays où situation d’urgence sera la plus difficile en 2018.

Parmi les phénomènes nouveaux identifiés dans le dernier rapport, on peut citer l’explosion de la population jeune, l’accélération de l’urbanisation, la localisation en cours de l’aide et la conception des possibilités de collaboration avec le secteur privé, en particulier dans le domaine de la santé. La nouvelle stratégie en matière de logement pour 2018 comprendra des éléments de résilience urbaine. Nous espérons également lever des fonds pour accroître la capacité d’aider les sociétés nationales à répondre aux besoins des populations urbaines.

Nous sommes heureux d’annoncer que *Médecins sans frontières* a récemment remis une grande installation de traitement d’eau à la Croix-Rouge de l’Ouganda. Il s’agit là d’un excellent exemple de localisation de l’aide qui indique la confiance accordée à la société nationale et montre que la Croix-Rouge reste alors que les autres s’en vont. C’est aussi la meilleure matérialisation du principal message de notre proposition de valeur, à savoir que nous sommes là avant, pendant et après les crises.

La sensibilisation et le développement des entreprises pour consolider les acquis et les avantages en matière de développement avec le secteur privé se sont poursuivis et devront s’intensifier en 2018. *Mpharma* a élargi son partenariat dans la deuxième moitié de 2017 en investissant dans les pharmacies de la Croix-Rouge avec la Croix-Rouge éthiopienne. De même, la FICR et la Croix-Rouge kenyane sont en négociation d’affaires avec *Swiss Re* et un assureur local pour la mise en place des filets de sécurité sociale à grande échelle pour les éleveurs. Nous espérons également acheter le tout premier produit d’assurance couvrant un appel d’urgence en 2018.

Pour relever les défis internes et la valeur que nous offrons à nos membres, la FIRC réagit à la crise en RDC en ouvrant un nouveau bureau dans le pays. Le financement interne servira également à l’ouverture d’un nouveau bureau multipays à Madagascar desservant les îles de l’océan Indien et Djibouti. Nous avons l’espoir que ces deux nouveaux bureaux aideront la Fédération et ses membres à mieux s’entraider et à mobiliser les ressources nécessaires pour mieux répondre aux besoins humanitaires et de développement.

**Priorités stratégiques**

Pour réponse aux grandes tendances qui semblent déterminer les besoins humanitaires et de développement, la feuille de route a identifié quatre priorités stratégiques pour la FICR en Afrique. Il s’agit 1) des besoins alimentaires et sanitaires chroniques, 2) des crises aiguës, 3) des mouvements de population et 4) du développement de la société nationale. Au regard de l’année 2017, l’équipe de direction de la FICR en Afrique estime que ces priorités n’ont pas changé. Elles se reflètent dans les activités des sociétés nationales et la demande de financement dans le cadre des appels d’urgence, le Fonds de secours d’urgence (DREF) et les activités de développement de 2017.

**Récapitulatif des opérations de en cours**

Dans la région Afrique, nous avons reçu dix appels d’urgence à la fin de la période de référence répondant à un éventail de questions, y compris (par fréquence) : l’insécurité alimentaire (3), les mouvements de population et les situations d’urgence complexes (2), les épidémies (2), les cyclones tropicaux (1), les inondations (1) et la coordination régionale pour la crise alimentaire (1). Sur le plan géographique, cinq de ces appels ont été reçus en Afrique de l’Est, deux en Afrique australe, deux en Afrique de l’Ouest, et le dernier au niveau régional. Le déploiement en temps voulu des ressources humaines et la planification de scénarios ont été des facteurs déterminants dans la hausse des taux d’exécution et la bonne prise de décision.

La région a également enregistré de très nombreuses activités du Fonds de secours d’urgence. Entre juillet 2017 et novembre 2017, 17 opérations de secours d’urgence ont été lancées dans le cadre de ce fonds pour aider les sociétés nationales à apporter assistance aux personnes affectées par des catastrophes naturelles, les épidémies, l’insécurité alimentaire, les perturbations politiques ou économiques dans la région.

Tout au long de la période considérée, la FICR a continué à soutenir et à développer des programmes avec les sociétés nationales en Afrique qui ont renforcé leur résilience par la préparation et le développement institutionnel. Parmi ces divers projets, on pouvait citer l’adaptation aux changements climatiques, les programmes de subsistance, le prépositionnement des stocks, la formation du personnel et des bénévoles et de nombreuses autres interventions guidées par les missions des équipes d’évaluation et de coordination sur le terrain (FACT), les systèmes d’évaluation des risques et de la vulnérabilité, la consultation du Mouvement, les demandes des sociétés nationales et la tendance des catastrophes.

**Progrès cruciaux**

La direction de la FICR en Afrique a évalué en termes de pourcentage les progrès réalisés en 2017. Vous trouverez ci-joint une annexe qui précise les activités et les résultats qui justifient une évaluation des progrès, ainsi que des mesures visant à améliorer lesdits progrès. Vous trouverez ci-dessous un résumé des progrès réalisés dans chaque domaine d’intérêt et la stratégie de mise en œuvre.

**Domaines d’intérêt**

**Premier domaine d’intérêt**

**La réduction des risques de catastrophe**

La réduction des risques de catastrophe a enregistré un score 2,7 sur 5, ce qui constitue un progrès remarquable par rapport à l’objectif fixé. Parmi les étapes clés examinées, on pouvait citer :

* La création d’un groupe de partage de responsabilité pour les catastrophes cycliques en Afrique australe,
* La stratégie régionale de réduction des risques de catastrophe pour l’appui aux solutions écologiques,
* La mise en place de coalitions nationales comprenant des entreprises privées, publiques et les ONG,
* L’intégration de l’initiative « *One Billion Coalition for Resilience* (1 BC) » dans les plans régionaux, nationaux et multipays.

Les progrès significatifs observés en 2017 constitueront une très bonne base pour l’année en cours. En ce qui concerne le partage des responsabilités, il a été créé un « Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophes » qui se réunit deux fois par an et présente des résultats, des actions et des recommandations concrets qui font l’objet d’un suivi. Des mesures sont en train d’être prises pour la formation de coalitions ; une ayant déjà été établie avec les agences de l’ONU en Afrique australe par le biais du Comité permanent interorganisations régional et la SADC. D’autres actions visant à consolider la coalition et s’assurer que les sociétés nationales comprennent le concept ont été menées au cours d’une réunion du 1BC qui s’est tenue en novembre 2017. Les sociétés nationales ont entrepris de diffuser le message et œuvrer à la formation des coalitions. En termes d’engagement avec la commission économique régionale et les pouvoirs publics, l’IGAD a lancé un partenariat sur la préparation aux changements climatiques, et un projet de protocole d’entente a été signé à cet effet. Il importe également de noter que des progrès remarquables ont été réalisés en termes de partenariat innovant grâce à un accord-cadre avec *Connectik* (Afrique du Sud, Abidjan) et *MUrgency* au Nigéria.

**Mesures correctives**

Malgré les progrès observés, quelques mesures correctives ont été proposées par l’équipe : La FICR doit davantage informer et consulter les sociétés nationales. De plus, les représentants du Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophes dans les groupements régionaux doivent diffuser l’information et recueillir les priorités des sociétés nationales qu’ils représentent. Cela est important dans la réduction du déficit d’information et la satisfaction des besoins fluctuants des sociétés nationales. Il est nécessaire d’avoir un personnel dévoué qui se consacre à la stratégie régionale de réduction des risques visant à soutenir les solutions écologiques, les systèmes d’alerte rapide multirisques et l’insécurité alimentaire. En outre, le renforcement du partenariat et de la collaboration avec les commissions économiques régionales et les gouvernements nécessite une plus grande implication des instances supérieures avec l’IGAD et la SADC. Il importe également de choisir les pays cibles et de travailler plus directement avec eux.

**Deuxième domaine d’intérêt**

**Le logement**

Une légère amélioration a été observée dans le domaine du logement par rapport au score de 1 enregistré dans le cadre de la performance semestrielle. Le logement a ainsi réalisé un score de 2,8 sur 5. Les étapes clés à l’étude comprenaient : la création d’un groupe de partage de responsabilités pour soutenir l’élaboration d’une stratégie, et l’expertise technique en matière de planification et de mise en œuvre ; l’élaboration d’une stratégie du logement pour l’Afrique visant à étendre les partenariats, déterminer le nombre de ménages touchés, accroître le financement et apporter un meilleur soutien à dix sociétés nationales en matière d’urgences de logement. Des progrès notables ont été observés dans ce domaine. Si la stratégie du logement pour l’Afrique n’a pas été mise au point, des discussions se poursuivent toutefois avec la Croix-Rouge luxembourgeoise en vue d’obtenir l’appui de celle-ci sur ce point. En ce qui concerne l’appui renforcé aux sociétés nationales en matière d’urgences de logement, les activités liées au logement sont attribuées aux sociétés nationales d’Afrique orientale et australe, africaines, mais surtout en ce qui concerne l’hébergement d’urgence. Quelques mesures correctives ont été suggérées par l’équipe, notamment l’élaboration d’un modèle de partage des responsabilités avec la Croix-Rouge luxembourgeoise et l’amélioration des logements grâce à notre partenariat avec elle (Croix-Rouge luxembourgeoise).

**Troisième domaine d’intérêt**

**Moyens de subsistance**

Les moyens de subsistance ont enregistré un des scores les plus élevés, soit 2,9 sur 5, une performance louable et conforme à son rendement en milieu d’année. Les étapes clés à l’étude comprenaient : L’approbation du Plan de résilience communautaire à la sécheresse de la FICR pour l’Afrique australe, l’obtention de 60 p. 100 du financement, la convocation des coalitions partenaires alignées et commises à lutte contre l’insécurité alimentaire chronique, et le nombre de femmes et d’hommes ayant reçu une formation professionnelle et une aide en espèces ou en nature. S’agissant du plan de résilience communautaire de la FICR pour l’Afrique australe, celui-ci a été approuvé et les financements mis à disposition par des appels, qui ont pris fin à la mi-2017, malgré la persistance des difficultés en termes de bouclage des budgets prévus. Un plan avant-gardiste a déjà été élaboré avec des appels et des stratégies comme l’exécution du plan de mise en œuvre humanitaire de l’ECHO pour 2018. De plus, une réunion des partenaires a eu lieu en mars 2017 pour fédérer les soutiens dans la lutte contre l’insécurité alimentaire chronique, mais elle n’a pas été soutenue. Des résultats significatifs ont été enregistrés dans l’amélioration des moyens de subsistance des femmes et des hommes et la Croix-Rouge nationale du Libéria a fait état du succès du programme de formation professionnelle dans le cadre du projet CDP dans le Sud-Est, et du programme d’autonomisation des femmes à Monrovia. Enfin, le programme d’action contre la sécheresse a été réalisé grâce à l’approche du transfert de fonds.

**Quatrième domaine d’intérêt**

**Santé et soins médicaux**

La santé et les soins médicaux ont réalisé un score de 2,7 sur 5, soit une performance moyenne par rapport à l’objectif fixé. Les étapes clés examinées dans le cadre des soins de santé comprenaient : la création d’un groupe de partage de responsabilités qui offrirait une expertise et des conseils sur la santé d’urgence, en particulier pour le VIH/SIDA en Afrique australe ; l’établissement d’un partenariat sur la préparation aux épidémies et la prévention contre les plus grands risques de santé, tels que le choléra ; le renforcement de la capacité de plus de cinq sociétés nationales en matière d’alerte épidémique et de capacité d’intervention à travers la surveillance communautaire et le concours des volontaires, avec un accent sur les pays touchés par le virus Ebola ; la collaboration avec les partenaires concernés pour améliorer l’utilisation de la technologie et tirer parti de l’aide des volontaires dans plus de cinq pays afin de numériser la collecte des données et unir les volontaires dans des projets de santé ; l’amélioration de l’accès aux services de santé grâce à des partenariats innovants, la santé communautaire et les premiers soins dans au moins dix pays ; l’élaboration des programmes VIH innovants ciblant les adolescents et les filles à travers les sociétés nationales en Afrique australe ; la promotion des listes communes et des plans de déploiement conjoints avec l’Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), le Bureau de coordination  
des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), l’Union africaine et des partenaires du Mouvement ; la création d’un groupe de partage des responsabilités pour le VIH/SIDA en Afrique australe.

Il n’existe pas de groupe de partage de responsabilités pour l’Afrique australe celui-ci ne fait pas partie des étapes, d’où sa suppression. Concernant la préparation aux épidémies, les réunions avec le ministère de la santé dans la région de la SADC ont eu lieu, et les questions de préparation aux épidémies comme le choléra y ont été débattues. Cette préparation a également été renforcée grâce à la formation sur la préparation et la prévention des épidémies destinée au personnel et aux volontaires dans le Somaliland et Hargeisa. Des progrès importants ont été réalisés dans le cadre des récents partenariats signés à Abidjan avec l’OOAS en plus du pré- positionnement des stocks pertinents. La FICR a amélioré la capacité des sociétés nationales en matière d’alerte et d’action contre les épidémies grâce à des initiatives fortes de la SCS.

Des progrès importants ont été réalisés dans l’exploitation de la technologie à travers la collaboration avec des partenaires concernés pour la numérisation de la collecte des données et le rassemblement des volontaires. Cela a été réalisé grâce à la collaboration de l’équipe WASH (Eau, hygiène et assainissement) de la FICR avec *Salesforce* et *magpi*, ainsi qu’avec *Connectik*, à travers les sociétés nationales.

Des partenariats innovants ont été établis avec *mPharma*, *Philips* et l’*autonomisation*. La Croix-Rouge zimbabwéenne et le *mPharma* ont ouvert des pharmacies communes en fin d’année. Un atelier sur la santé communautaire et les premiers soins a eu lieu en septembre au Zimbabwe avec la participation de du personnel des dix sociétés nationales de la région.

Il est également important de noter que l’élaboration d’une proposition est en cours en réponse aux programmes de lutte contre le VIH ciblant les adolescentes dans au moins trois sociétés nationales d’Afrique australe. Il est également envisagé la création d’un sous-comité régional sur la santé comme un groupe de direction pour la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique australe

**Cinquième domaine d’intérêt**

**Eau, assainissement et hygiène**

L’eau, l’assainissement et l’hygiène ont enregistré un score de 2,3 sur 5, soit un rendement inférieur à la moyenne. Les étapes clés examinées comprenaient : l’établissement de deux nouveaux partenariats et la collaboration avec les partenaires pour l’élaboration de deux projets WASH phares dans la région ; l’intégration du système santé/réduction des risques de catastrophes ; l’élaboration d’une collecte de données et l’analyse critique de la méthode de prise de décisions, et les stratégies de planification pour l’utilisation de la collecte de données, de produits de gestion de l’information et la salle des opérations ; la documentation des meilleures pratiques à partir de la réussite de projets WASH devant servir de tremplin à une meilleure programmation desdits projets dans plus de cinq sociétés nationales ; l’élaboration de lignes directrices pour la gestion des eaux usées dans le contexte africain ; l’élaboration des lignes directrices pour l’engagement des sociétés nationales africaines dans des projets WASH en milieu urbain ; le recours au système urbain de réduction des risques de catastrophes comme point d’entrée et le développement d’innovations qui permettent d’élargir l’accès à l’eau et à l’assainissement aux zones rurales. Des progrès modestes ont été réalisés dans ce domaine d’intérêt. S’agissant des nouveaux partenariats pour l’élaboration des projets WASH phares, le projet phare du Ghana court jusqu’à la mi-2018. Le projet de la Côte d’Ivoire s’est achevé et une étude rétrospective a révélé une forte durabilité après plus de cinq ans de mise en œuvre. Des négociations d’un nouveau partenariat pour les cinq prochaines années sont prévues en 2018. En outre, un nouveau financement a été obtenu pour le projet WASH et un nouveau personnel sera recruté.

En ce qui concerne la collecte et l’analyse de données pour la prise de décisions, on recourt de plus en plus aux TIC et à d’autres plates-formes, tant pour les programmes d’urgence que pour des programmes de perfectionnement à long terme. Le département PMER pilote également une collecte de données mobile pour améliorer la rapidité et l’efficacité de la circulation de l’information. En outre, la FICR a amélioré sa documentation des projets WASH réussis pour en exposer les résultats. Il s’agit précisément des projets WASH en Côte d’Ivoire et au Ghana. Il importe toutefois de noter qu’aucun progrès n’a été noté en termes de développement de lignes directrices pour la gestion des eaux usées dans un contexte africain, et conformément aux lignes directrices destinées aux sociétés nationales africaines engagées dans des projets WASH en milieu urbain.

**Mesures correctives**

La FICR devrait accroître ses responsabilités et renforcer sa gestion en faveur des pays suivants : RDC, Gabon, Sierra Leone, Libéria, Nigéria, Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Tchad. En outre, la région Afrique devrait s’engager davantage dans la recherche et développement (R&D) et un partenariat actif avec des acteurs externes. Cela implique une amélioration du partenariat avec *Salesforce* et *magpi* avec plus d’accès à l’Afrique. Enfin, le succès de la mobilisation est essentiel si l’on entend combler les principales lacunes relevées dans les projets Wash de la région.

**Sixième domaine d’intérêt**

**L’inclusion sociale**

L’inclusion sociale a réalisé un score de 2,6 sur 5. Cela signifie que les progrès ont été moyens et doivent être améliorés. Les étapes examinées dans le cadre de ce domaine d’intérêt sont les suivants : l’accroissement et la systématisation de l’analyse proactive de l’évolution du contexte ; l’élaboration des scénarios possibles et leurs implications sur les besoins humanitaires ; la ventilation des données de la moitié des projets ; l’appui à la conception des interventions de cinq sociétés nationales en matière de violences sexuelles et sexistes en situation de catastrophe ; l’action des sociétés nationales en matière d’interventions communautaires devant directement prévenir et atténuer la violence personnelle et communautaire. Des progrès modestes ont été réalisés, notamment par la Croix-Rouge libérienne qui évalue actuellement les besoins humanitaires post Ebola. Cette évaluation se situe dans le cadre de l’analyse secondaire des crises ainsi que la planification des scénarios de crise alimentaire. C’est en réponse à l’étape initiale concernant l’analyse de l’évolution du contexte et la satisfaction des besoins. En matière de ventilation des données désagrégées, les données du projet WASH à plus long terme sont enregistrées sur une plate-forme en ligne à travers le partenariat avec *Salesforce*. Dans un contexte d’urgence, des données détaillées sont déclarées sur la base d’une mise à jour des outils de la FICR. La FICR a joué un rôle déterminant dans l’intégration des questions de genre dans ses programmes et l’encouragement des sociétés nationales à en faire autant. Les sociétés nationales ont intégré les questions de genre dans leurs programmes, certaines d’entre elles, comme la Croix-Rouge kenyane, ont élaboré des programmes spécifiques sur la violence sexuelle et sexiste. Des projets à l’intention des orphelins et enfants vulnérables ont été initiés en Afrique australe pour promouvoir la protection de l’enfance et venir en aide aux enfants marginalisés, orphelins et vulnérables du fait du VIH/SIDA. Le projet reçoit des subventions sociales pour venir en aide aux enfants orphelins et vulnérables.

**Mesures correctives**

Il est nécessaire de concevoir une feuille de route pour la FICR qui permettra d’évaluer le rendement en tenant compte des responsabilités du sommet à la base. La performance ne devrait pas constituer une fonction à part, mais faire partie intégrante de la stratégie de la FICR. Pour améliorer la collecte des données, il faudra instaurer un outil de surveillance par téléphone et exiger de tous les chefs de projet qu’ils présentent leurs rapports à travers un système de collecte de données par téléphone mobile. Cela peut nécessiter un détachement du personnel PMER auprès de certains pays pour les aider à utiliser le nouveau système. Enfin, la FICR devrait aider les sociétés nationales à travers des projets sur l’inclusion sociale, certains de ces pays n’étant pas informés de l’aide de la FICR.

**Septième domaine d’intérêt**

**Culture de la paix et de la non-violence**

Ce domaine d’intérêt a enregistré un score de 2,9, ce qui représente un progrès notable. Cependant, les pays affectés ont encore un grand besoin de soutien. La FICR a aidé les sociétés nationales à mener les actions et des campagnes de sensibilisation dans le cadre des appels d’urgence. Elle a également aidé les sociétés nationales à lancer des initiatives communautaires qui favorisent l’inclusion sociale, les filets sociaux et l’accès aux services de base. Ce résultat a été obtenu grâce à la mise en œuvre des activités ciblant les orphelins et enfants vulnérables dans six pays. On a également enregistré une utilisation accrue des données dans la prise de décision grâce à l’utilisation du centre des opérations. Ceci permettra, à long terme, un ciblage adéquat et une satisfaction des besoins spécifiques des différents pays fondés sur les preuves obtenues du partage des données.

**Mesures correctives**

Il convient de documenter et de classer les pays, et de fournir un appui plus systématique. Il convient de noter cependant qu’en 2018, les domaines 6 et 7 seront fusionnés en un nouveau pour la protection et l’inclusion. Les étapes seront évaluées et modifiées à l’avenir afin de refléter ce changement.

**Huitième domaine d’intérêt**

**Les Migrations**

Ce domaine a enregistré un score de 2,9 sur 5. Des discussions ont eu lieu lors de la réunion de gestion des catastrophes en Afrique de l’Est et dans l’océan Indien. Des termes de référence sont en cours d’élaboration à l’intention des sociétés nationales affectées par les migrations, à savoir l’Éthiopie, l’Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie en vue d’établir une stratégie globale et coordonnée pour une approche transfrontalière des activités liées à la migration. Il est également important de noter la mise en œuvre d’activités de sensibilisation et des campagnes de sensibilisation du public sur l’intolérance, la discrimination, et les perceptions négatives à l’égard des migrants. Enfin, la FICR a assuré des interventions qui assurent la protection et l’assistance aux migrants dans les pays d’origine, de transit et/ou de destination. Le cas échéant, ces interventions font partie intégrante de l’appel d’urgence.

**Mesures correctives**

Il convient de documenter, de systématiser et de classer les pays touchés.

**Stratégies de mise en œuvre**

**Stratégie de mise en œuvre 1 : Renforcer les capacités des sociétés nationales et garantir une présence durable et utile de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les communautés**

Les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie sont classés en vert avec une note globale de 3,5 sur 5. C’est une indication de très bons progrès enregistrés jusqu’ici en ce qui concerne la réalisation des objectifs pertinents. Les progrès réalisés jusqu’à présent incluent les séances d’insertion du mouvement et de formation des responsables des filiales qui ont été effectuées en français et en anglais. Les sociétés nationales ont commencé l’application du processus. Dans le cadre du renforcement des capacités en matière de gouvernance et de gestion, la délégation pays de la FICR en Somalie travaille avec les responsables de la Société du Croissant-Rouge de la Somalie à l’élaboration d’un cours de perfectionnement sur mesure destiné aux membres de la direction pour répondre aux besoins des membres de la direction et des secrétaires des filiales. Dans le cadre de l’appui du Groupe de la gouvernance en Afrique (AGG) à la responsabilité et à la gouvernance, la FICR a apporté son soutien à deux sociétés nationales d’Afrique australe durant la transition de leur encadrement et leur processus d’élaboration des stratégies. Une société nationale a réussi à réviser et adopter de nouveaux statuts comme partie intégrante du cadre juridique.

Les sociétés nationales qui ont évalué les capacités de leurs filiales ont enregistré des progrès significatifs. En Afrique australe par exemple, cinq sociétés nationales ont évalué et certifié leurs capacités institutionnelles (). En outre, la Tanzanie et le Burundi ont achevé leur processus d’évaluation et de certification. Dans le cas du Croissant-Rouge de la Somalie, l’évaluation de la filiale sera effectuée en 2018. Des actions visant à encourager les sociétés nationales à organiser l’évaluation des capacités institutionnelles des filiales à travers les Groupes de travail RCN et un partenariat des sociétés de la Croix-Rouge en Afrique australe a été formé, bien qu’il ne soit pas encore opérationnel. La FICR a joué un rôle déterminant dans le soutien apporté aux sociétés nationales dans l’établissement des partenariats avec diverses intuitions. Des progrès modestes ont été réalisés dans ce domaine et le Centre international pour les affaires humanitaires a été identifié comme un des partenaires externes devant procéder à l’évaluation des besoins en matière de direction et de gouvernance pour la directions générale et les filiales. En outre, des liens solides ont été établis grâce au Peri Peri.

Afin de renforcer la capacité des sociétés nationales à mettre en œuvre et améliorer leurs capacités et cadres institutionnels, la FICR a accordé des subventions de démarrage à 35 des 49 sociétés nationales. En outre, il faut noter l’élaboration et la mise à jour continue de la fiche de la Conférence panafricaine. Les bureaux multipays collaborent avec les sociétés nationales pour mettre à disposition, chaque trimestre, des informations sur le développement des sociétés nationales au niveau régional à travers les principaux indicateurs de la Conférence panafricaine.

La réunion du Partenariat des sociétés de la Croix-Rouge en Afrique australe tenue en octobre 2017 a examiné les engagements pris par la Conférence panafricaine à Abidjan et convenu des modalités de production des rapports d’étape selon les indicateurs de la Conférence.

**Mesures correctives**

* Il convient de mesurer l’impact qualitatif des fiches de la Conférence panafricaine.
* Modifications de conventions de subvention de projet pour les projets retardés.
* Une formation de perfectionnement adaptée aux besoins des membres de la direction sera alignée sur le cours d’insertion régional et d’autres programmes de formation pertinents.

**Stratégie de mise en œuvre 2 : La gestion efficace des catastrophes internationales**

Cette stratégie est classée en vert avec une note de 3,8 sur 5. Ce qui indique de très bons progrès au regard des principaux objectifs. Afin de fournir une assistance technique et veiller à ce que le système de gestion soit efficace et garantisse plus de responsabilité et de valeur pour l’argent, le Groupe de travail sur la gestion des catastrophes (ADMAG) a organisé plusieurs réunions. L’objectif étant de construire un système de ressources humaines et un plan stratégique communs pour la FICR. Des discussions similaires sont en cours sur le renforcement du sous-comité du partenariat des sociétés de la Croix-Rouge en Afrique australe pour la gestion des catastrophes. De plus, des efforts ont été faits pour allonger la liste des activités permettant de renforcer la capacité d’intervention à travers la formation et le suivi des équipes régionales d’intervention face aux catastrophes en ce qui concerne la logistique, la gestion des catastrophes et les communications. À cette fin, deux ateliers de formation ont été organisés en 2017 par les équipes régionales d’interventions face aux catastrophes sur le logement et l’engagement et la responsabilité communautaire. Les ateliers de formation prévus en 2017 sur la logistique ont été repoussés au premier trimestre de 2018.

Une action rapide et coordonnée pour les urgences est essentielle et très cruciale pour la FICR. En conséquence, les unités opérationnelles multipays ont établi un réseau des praticiens de la gestion des catastrophes pour l’apprentissage et le partage des meilleures pratiques afin d’assurer la coordination dans la préparation et la réponse aux situations d’urgence. La réunion annuelle s’est tenue en juillet 2017. Le Soudan du Sud est un exemple de pays disposant d’un plan de coordination du mouvement. Ce plan régulièrement été appliqué avec succès lors des situations d’urgence survenues dans la région qui regroupe le Kenya, l’Éthiopie, l’Ouganda, Madagascar, et dans une certaine mesure la Tanzanie.

Afin d’établir des plates-formes de coordination appropriées de toutes les composantes du mouvement pour la préparation et l’intervention en cas d’urgence, la région d’Afrique australe a organisé un atelier sur les leçons tirées. L’atelier regroupait neuf sociétés nationales, la FICR, les PNS et un représentant de la Croix-Rouge éthiopienne. Les leçons apprises étaient orientées par l’évaluation des quatre appels dans la région et ont servi de plate-forme d’échange d’expériences et de recommandations pour une meilleure réponse à l’avenir.

**Mesures correctives :**

* Il convient de veiller à ce que le groupe se réunisse fréquemment et respecte les termes de référence établis afin d’avoir un meilleur impact sur le système
* Il convient également de contrôler les personnes formées, avec davantage de conditions et d’engagements de la part des sociétés nationales à déployer.
* L’allocation des ressources financières devrait tenir compte de la pertinence du secteur et de la grande ampleur des défis géographiques de l’Afrique.

**Stratégie de mise en œuvre 3 : Un partenaire stratégique de premier plan dans l’action humanitaire et la résilience communautaire**

Cette stratégie a enregistré un score de 2,9 sur 5 et classée en jaune. La FICR a appuyé à l’élaboration de nouveaux partenariats et réseaux de collecte de fonds pour les sociétés nationales. Par exemple, le Zimbabwe a participé activement à l’échange des compétences et reçu un prix pour la collecte de fonds, le soutien mutuel des pairs entre le Lesotho et le Botswana. Un certain nombre de nouveaux partenariats ont été établis. Par exemple, au Ghana et en Côte d'Ivoire, le partenariat avec Nestlé souligne également la nécessité d’une approche multisectorielle afin de renforcer la résilience communautaire. En Côte d’ivoire, le projet se s’achève avec succès après dix ans de mise en œuvre active. Au Ghana, la mise en œuvre se poursuivra jusqu’à la mi-2018. En 2018, un nouveau partenariat quinquennal sera négocié avec Nestlé avec l’objectif de doubler notre budget actuel de cinq millions de francs suisses, en le portant à 10 millions.

D’énormes progrès ont été enregistrés dans l’exploitation de la technologie, par exemple les dons numériques et en ligne pour renforcer la collecte de fonds en plus de l’accroissement de notre audience sur les médias sociaux par l’entremise de diverses plateformes comme twitter. Dans la même veine, la société de la Croix-Rouge sud-africaine dispose d’une application qui soutient également la collecte des fonds, les dons numériques et en ligne dans le cadre du modèle *benevon* . Pour améliorer la capacité de mobilisation des ressources des sociétés nationales, des actions ont été menées en vue de déterminer les normes nationales de collecte des fonds à tester au moins dans deux sociétés nationales. Jusqu’à présent, un contrat a été signé, un atelier terminé, et six sociétés nationales commencent à bénéficier des mesures d’encadrement. En outre, cinq sociétés nationales d’Afrique australe ont suivi une session de formation normalisée.

Pour le suivi des résultats liés à la collecte de fonds et à la mobilisation des ressources, des efforts ont été déployés afin de recenser les sociétés nationales dont plus de la moitié du revenu annuel provient des sources nationales. Ces actions se poursuivent à travers la mise en œuvre des indicateurs de la Conférence panafricaine et jusqu’à présent, deux sociétés nationales d’Afrique australe tirent plus de 50 % de leurs recettes des ressources nationales.

Un soutien technique a été fourni à la Croix-Rouge namibienne dans l’élaboration d’une proposition au Fonds global pour le climat par le biais de leur ministère de l’environnement.

Une note de synthèse a été élaborée et partagée avec la DEVCO sur le programme de résilience du Bassin du lac Tchad qui est un programme sous-régional concernant quatre sociétés nationales autour du lac Tchad.

**Mesures correctives**

* Nous avons besoin de plus de soutien pour appuyer les sociétés nationales dans leur collaboration avec leurs gouvernements pour l’élaboration de propositions conjointes aux institutions de financement climatiques. Les sociétés nationales ont besoin d’un soutien accru pour le renforcement des capacités (en termes de financement, d’équipements et de ressources humaines qualifiées).
* La couverture médiatique en ligne (Facebook, Instagram, etc.) ne devrait pas être limitée aux opérations d’urgence.
* En 2018, les sociétés nationales doivent être soutenues dans leurs actions de sensibilisation des autorités législatives et gouvernementales et des ministères concernés pour un accroissement de l’aide des pouvoirs publics.
* Élaborer une stratégie de mobilisation des ressources.

**Stratégie de mise en œuvre 4 : Une FICR forte, efficace, crédible et responsable**

Les progrès réalisés dans le cadre de cette stratégie de mise en œuvre sont classés en vert avec une note globale de 3,7 sur 5. C’est une indication de très bons progrès enregistrés jusqu’ici en ce qui concerne la réalisation des objectifs pertinents.

Des partenaires du mouvement ont été engagés dans l’élaboration d’une stratégie de développement des ressources humaines pour anticiper les recrutements. Plan directeur des ressources humaines, le centre des opérations, le Groupe de travail sur la gestion des catastrophes en Afrique essaient tous de promouvoir une stratégie commune des ressources humaines. En outre, des efforts considérables ont été déployés pour élargir les équipes d’assistance technique en y incluant des représentants des sociétés nationales qui font preuve d’un grand potentiel. Le personnel compétent des sociétés nationales a été déployé pour le renfort des opérations telles que les mouvements des populations en Ouganda.

La FICR a fait preuve d’un respect accru des règles minimales de sécurité. Par exemple, tous les employés ont suivi le cours de sécurité « *stay safe security course* ». En 2017, l’Organisation a respecté le MSR (exigence de sécurité minimum) dont le cadre est constamment mis à jour.

En termes de responsabilisation dans la gestion financière, des efforts ont été réalisés en vue de transformer les modalités de gestion financière en un processus de « caisse d’avance » qui confère la pleine responsabilité de la gestion comptable et financière aux sociétés nationales. Ces modalités sont encore dans leur phase pilote.

**Mesures correctives**

* Il convient toujours d’apporter un soutien accru aux sociétés nationales dans la mise en place des systèmes et contrôles adéquats.
* Il convient également de surveiller l’égalité des genres dans les processus de recrutement, afin de faciliter l’intégration dans nos équipes des personnes vivant avec un handicap.
* Mettre en œuvre un programme de mobilité mondiale.